



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II  
LORS DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE  
DU NOUVEL AMBASSADEUR  
DE MONGOLIE PRÈS LE SAINT-SIÈGE,  
S.E. M. SUKH-OCHIR BOLD\***

*Jeudi 17 décembre 1998*

*Monsieur l'Ambassadeur,*

C'est pour moi un grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue au Vatican à l'occasion de la présentation des Lettres de Créance qui vous nomment Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Mongolie près le Saint-Siège. Je vous suis reconnaissant pour les salutations que vous me transmettez de la part du Président, S.E. M. Natsagiin Bagabandi, et je vous demande de lui transmettre, ainsi qu'au gouvernement, mes meilleurs vœux et l'assurance de mes prières pour le progrès, la paix et la prospérité de la nation. Votre présence ici aujourd'hui est un signe ultérieur de l'amitié et de la coopération qui continuent de croître entre votre pays et le Saint-Siège depuis l'établissement des relations diplomatiques en 1992.

La Mongolie a accompli des progrès significatifs au cours des dernières années, occupant la place qui lui revient dans la Communauté internationale et s'engageant dans des politiques de paix et d'amitié parmi les nations. D'importants efforts ont été consacrés à établir une forme de gouvernement davantage représentative et démocratique, en particulier à travers la ratification de la nouvelle Constitution ainsi que la reconnaissance et la protection légales des droits humains. La création d'une communauté politique saine est essentielle au bien commun, car elle est la condition nécessaire et la garantie certaine du développement de l'individu et de la société. Une telle communauté trouve son expression dans la participation libre et responsable de tous les citoyens dans les affaires publiques, dans l'autorité de la loi et dans le respect et la promotion des droits humains (cf. *Sollicitudo rei socialis*, n. 44).

Un grand intérêt a également été porté à la réforme économique, qui comporte la transition difficile d'une économie caractérisée dans le passé par la planification centrale à une économie qui, laissant plus de place à la créativité et à l'initiative individuelle, est davantage soumise aux fluctuations des forces du marché. Comme dans tout changement

important, cette réforme comporte à la fois des opportunités et des risques. Tout en offrant la possibilité de promouvoir de nouveaux contacts avec les autres nations et d'accroître la prospérité nationale, elle peut également conduire à l'accroissement de l'écart entre les riches et les pauvres. L'un des défis particuliers auxquels votre pays doit faire face au cours de cette nouvelle phase est de garantir à chacun une chance de bénéficier de la nouvelle situation et que l'accroissement de la richesse n'a pas d'effets pervers sur les personnes qui sont dans le besoin. En effet, l'élimination de la pauvreté et des situations qui la provoquent ou l'aggravent, doit représenter une priorité pour chacun, au niveau national et international (*Message pour la célébration de la Journée mondiale de la Paix 1998*, n. 5).

Bien que le progrès exige certaines réformes structurelles, la personne humaine doit toujours être au centre de tous les projets de développement. En effet, le bien des nations repose sur la promotion d'un développement humain intégral qui «ne peut pas consister dans l'accumulation pure et simple de la richesse et dans la multiplication des biens et des services disponibles, si cela se fait au prix du sous-développement des masses et sans la considération due aux dimensions sociales, culturelles et spirituelles de l'être humain» (*Sollicitudo rei socialis*, n. 9). Le précieux héritage culturel de votre pays, qui inclut ses liens sociaux profonds, ses coutumes antiques et ses traditions spirituelles, a un rôle important à jouer dans la promotion du bien commun et la garantie du progrès authentique. En puisant à ce patrimoine et en établissant les conditions qui conduisent au plein développement personnel de tous les citoyens, un grand investissement est réalisé pour l'avenir de la société et pour son progrès harmonieux.

A cet égard, votre pays reconnaît à juste titre l'importance de l'éducation et consacre actuellement une grande attention à accroître le taux d'alphabétisation et à étendre l'accès à l'éducation. Il faut transmettre aux jeunes leur héritage culturel, moral et spirituel. Cela leur permet de penser de façon mûre et informée, de comprendre ce qui est essentiel dans la vie et de découvrir la véritable sagesse. Les éducateurs doivent donc être engagés dans la tâche vitale de transmettre les valeurs morales et civiles à leurs étudiants, suscitant chez eux un sens profond des droits et des devoirs. L'application d'une telle vision de l'éducation ne peut qu'être bénéfique à une nation, en contribuant à son développement futur dans l'harmonie et non dans le chaos, puisant à la richesse de son héritage tout en préservant et en renforçant dans le même temps le tissu social enraciné dans de solides principes moraux.

Vous mentionnez le désir de votre gouvernement d'accroître la coopération culturelle, éducative et humanitaire avec le Saint-Siège et je saisis cette occasion pour exprimer ma gratitude pour l'ouverture dont les autorités politiques font preuve à l'égard de la communauté catholique de Mongolie. Bien que cette communauté soit réduite, ses membres sont engagés à jouer un rôle actif dans la réponse aux défis que le développement de la société continue à présenter. Les chrétiens ne recherchent pas de privilèges particuliers mais seulement la liberté de contribuer au progrès spirituel et matériel de leurs concitoyens et à pratiquer leur foi sans restriction et dans la paix. Les catholiques missionnaires eux-mêmes respectent par principe les traditions spirituelles et culturelles de la Mongolie dans leur participation aux divers projets sociaux et humanitaires qui contribuent au bien commun. Je souhaite ardemment que leur travail puisse se poursuivre dans un climat de compréhension et de coopération mutuelles avec le gouvernement et le peuple.

Monsieur l'Ambassadeur, je suis certain que dans l'accomplissement de votre mission, vous contribuerez à travers toutes vos qualités et compétences personnelles à renforcer les liens d'amitié qui existent déjà entre la Mongolie et le Saint-Siège. Je vous assure que les divers bureaux de la Curie romaine seront toujours prêts à vous assister dans l'accomplissement de vos fonctions. J'invoque sur vous, Excellence, ainsi que sur votre pays, une abondance de

Bénédictions divines.

---

*\*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 1999 n.3 p.6.*

© Copyright 1998 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana